



LA CONSTRUCTION DU PROJET SOUTERRAIN CANADIAN MALARTIC EST APPROUVÉE, AUGMENTANT LA PRODUCTION AURIFÈRE SUR LA DURÉE DE VIE DE LA MINE D'ENVIRON 6,9 MILLIONS D'ONCES D'OR

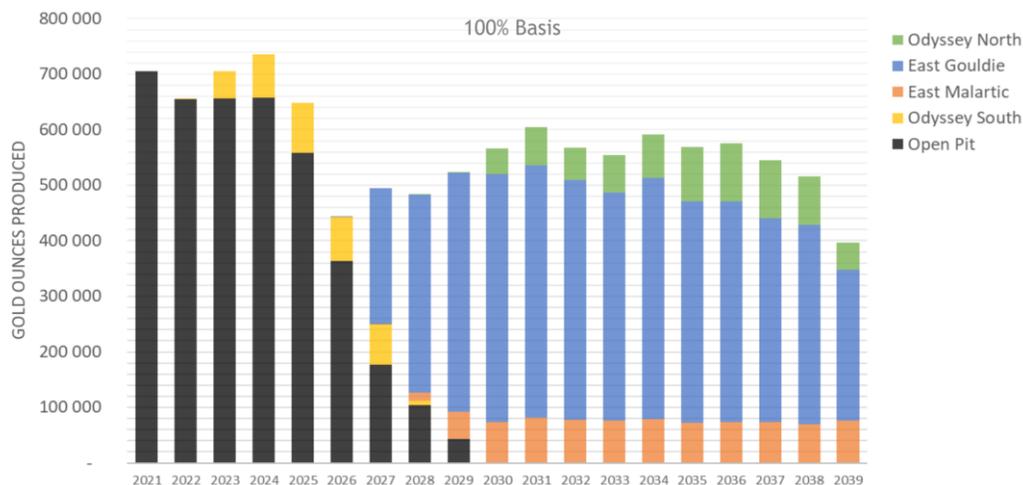
Montréal, 16 février 2021 - Redevances Aurifères Osisko Ltée (« **Osisko** » ou la « **Société** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer que le partenariat Canadian Malartic (le « **partenariat** »), formé de Mines Agnico Eagle Limitée (« **Agnico** ») et de Yamana Gold Inc. (« **Yamana** »), a approuvé la construction du projet souterrain Odyssey (« **Odyssey** ») à la mine Canadian Malartic (« **Canadian Malartic** »).

- Les paiements de redevances issues de la production souterraine à Canadian Malartic débuteront en 2023
- Production souterraine moyenne de 545 koz d'or par année à partir de 2029 et au-delà (voir graphique 1), plus élevée que le montant de 400-450 koz d'or par année divulgué précédemment par le partenariat
- Osisko détient une redevance en rendement net de fonderie (« **NSR** ») de 3-5 % sur la minéralisation contenue dans le plan minier souterrain
- Fait important, la majorité de la production est prévue sur les gisements situés au sein de la limite de redevance d'Osisko de 5 % NSR
- La durée de vie de la mine est prolongée de 2028 jusqu'à au moins 2039 en considérant approximativement 50 % des ressources actuelles du plan minier
- Un montant de 30 millions de dollars US en forage et en travaux d'exploration est prévu en 2021 par le partenariat
- East Gouldie demeure ouverte et compte onze foreuses dédiées au forage de définition et d'extension
- Osisko détient également une redevance de traitement de 0,40 \$ CA/tonne sur tout minerai provenant de l'extérieur des limites de sa redevance qui serait traité par l'usine Canadian Malartic, apportant un potentiel de croissance en exploration à l'échelle régionale
- Progrès positifs additionnels annoncés par Agnico sur les projets aurifères Upper Beaver et Hammond Reef sur lesquels Osisko détient une redevance de 2% NSR

Pour plus de détails, veuillez vous référer aux communiqués de presse émis par Agnico et Yamana le 11 février 2021 et disponibles sur leur site web respectif.

Sandeep Singh, président et chef de la direction d'Osisko, a commenté : « La décision quant à la construction du projet souterrain Odyssey par Agnico et Yamana établit la mine Canadian Malartic en tant qu'actif phare d'Osisko pour des décennies. On ne peut surestimer l'importance de cette annonce pour Osisko, comme Canadian Malartic continuera de fournir une production stable jusqu'à au moins 2039 et qu'elle fournit un potentiel de croissance important par la suite. Nous félicitons le partenariat pour les efforts en exploration et en ingénierie qui ont mené à cette annonce. »

Graphique 1 : profil de production de Canadian Malartic



Source :

communiqués de presse de Mines Agnico Eagle Limitée et Yamana Gold Inc., 11 février 2021

Le projet Odyssey abrite trois zones minéralisées principales : East Gouldie, East Malartic, et Odyssey, cette dernière étant subdivisée entre les zones Odyssey Nord, Odyssey Sud et Odyssey Interne. Osisko détient une redevance de 5 % NSR sur East Gouldie, Odyssey Sud et la moitié ouest de East Malartic, et une redevance de 3 % NSR sur Odyssey Nord et la moitié est de East Malartic.

Le gisement East Gouldie représente 70 % de l'inventaire minier souterrain planifié. Les perspectives de production d'Odyssey ne prennent en compte qu'environ la moitié des ressources souterraines totales de 13,58 millions d'onces d'or (177,5 millions de tonnes à 2,38 g/t d'or) dans la catégorie des ressources présumées et de 0,86 million d'onces d'or (13,3 millions de tonnes à 2,01 g/t d'or) dans la catégorie des ressources indiquées, en utilisant un prix de l'or de 1 250 \$ US par once.

Le forage d'exploration sur East Gouldie en 2020 a totalisé 97 000 mètres et a augmenté les ressources minérales présumées de la zone East Gouldie de 134 %. Le budget d'exploration total pour 2021 a augmenté à 173 400 mètres (30 millions de dollars US) et sera axé sur du forage intercalaire et d'expansion supplémentaire sur East Gouldie, et sur des cibles régionales. La zone East Gouldie à elle seule bénéficiera de 141 400 mètres de forage représentant environ 80 % du total de forages effectués sur East Gouldie à ce jour.

Un rapport technique conforme au Règlement NI 43-101 sous forme d'évaluation économique préliminaire pour l'exploitation Canadian Malartic devrait être déposé par le partenariat en mars 2021 et inclura un sommaire du projet souterrain Odyssey. De plus amples détails peuvent être trouvés dans les communiqués de presse d'Agnico et de Yamana datés du 11 février 2021, et respectivement intitulés « Agnico Eagle Reports Fourth Quarter and Full Year 2020 Results » et « Yamana Gold Reports Strong Fourth Quarter and Full Year 2020 Results ».

Mises à jour sur Upper Beaver et Hammond Reef

Agnico a également fourni une mise à jour sur ses opportunités de croissance après 2024, soulignant deux projets sur lesquels Osisko détient une redevance de 2 % NSR – le projet Upper Beaver à Kirkland Lake, en Ontario, et le projet Hammond Reef, au nord-ouest de l'Ontario.

En date du 31 décembre 2020, Upper Beaver détenait approximativement 1,4 million d'onces d'or et 20 000 tonnes de cuivre en réserves minérales souterraines probables (8,0 millions de tonnes à 5,43 g/t d'or et 0,25 % de cuivre). La propriété Kirkland Lake d'Agnico Eagle comprend également les gisements Upper Canada, AK et Anoki-McBean qui détiennent ensemble, incluant Upper Beaver, des ressources indiquées

additionnelles de 1,71 million d'onces (17,2 millions de tonnes à 3,09 g/t d'or) et des ressources minérales présumées de 4,07 millions d'onces (32,2 millions de tonnes à 3,93 g/t).

En 2021, Agnico envisage de forer 36 500 mètres sur Upper Beaver incluant du forage additionnel à faible profondeur visant à tester un concept de fosse à ciel ouvert, et du forage supplémentaire en profondeur visant à convertir les ressources minérales en réserves minérales. Une étude technique interne sur Upper Beaver, incluant les résultats de forage de 2020 à 2021, devrait être complétée d'ici la fin de 2021.

À Hammond Reef, une étude technique interne a été complétée par Agnico en 2020, laquelle a permis d'établir les premières réserves minérales d'Agnico Eagle sur le projet. Les réserves minérales d'une fosse à ciel ouvert sont estimées à 3,32 millions d'onces d'or (123,5 millions de tonnes à 0,84 g/t). De plus, le projet contient 2,3 millions d'onces de ressources minérales mesurées et indiquées (133,4 millions de tonnes à 0,54 g/t d'or).

Les résultats de l'étude interne ont déterminé une production aurifère annuelle d'approximativement 272 000 onces à un coût total moyen de 748 \$ US par once et un coût de maintien tout compris moyen de 806 \$ US par once. En utilisant un prix de l'or de 1 550 \$ US par once et un taux de change \$CA/\$US de 1,30, le projet Hammond Reef affiche un taux de rendement interne après impôts de 9,8 % et une valeur actuelle nette après impôts (à un taux d'actualisation de 5 %) d'environ 245 millions de dollars US.

Agnico continuera d'évaluer l'optimisation du projet et les scénarios miniers potentiels afin d'améliorer davantage le rendement économique du projet.

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »). Le rapport du partenariat inclut des ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives d'un point de vue géologique pour y appliquer des considérations économiques qui permettraient de les considérer comme des réserves minérales, et il n'existe aucune certitude que les perspectives de production seront réalisées.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Osisko est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a débuté ses activités en juin 2014. Redevances Osisko détient un portefeuille de plus de 140 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille de Redevances Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal Québec H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Heather Taylor
Vice-présidente, relations aux investisseurs
Tél. (514) 940-0670 ext. 105
Courriel : htaylor@osiskoqr.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à la construction dans les délais et à la production anticipée sur la durée de vie de la mine du projet souterrain Odyssey, et le potentiel de découverte et de développement futur de nouvelles zones souterraines minéralisées; le potentiel de croissance sur les propriétés Hammond Reef et Upper Beaver, et les résultats de tout programme de forage, des événements ou résultats futurs, à la réalisation des bénéfices anticipés découlant d'investissements, à la performance générale des actifs d'Osisko, et au résultat des activités d'exploration, de développement et de production ainsi que des projets d'expansion concernant les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant, sans s'y limiter, les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future, l'exploitation continue des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme à la pratique antérieure, l'exactitude des déclarations et divulgations publiques faites par les exploitants de ces propriétés, l'absence de changement défavorable important dans le cours des produits sous-jacents au portefeuille d'actifs, l'absence de développement défavorable à l'égard d'une propriété importante dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, l'exactitude des expectatives divulguées publiquement concernant le développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production et l'absence de tout autre facteur qui pourrait entraîner des actions, des événements ou des résultats différents de ceux prévus, estimés ou visés. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités. Ces risques et incertitudes incluent, entre autres, que l'information financière présentée dans ce communiqué de presse est préliminaire et pourrait faire l'objet d'ajustements, la poursuite réussie des activités minières au Québec et plus particulièrement des opérations sous-jacentes aux actifs de la société, la performance des actifs d'Osisko, la croissance et les bénéfices découlant de son portefeuille d'investissements, les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris les changements dans la propriété et le contrôle de ces exploitants; les risques liés au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, aux difficultés d'exploitation ou techniques sur l'une des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, l'influence des développements macroéconomiques ainsi que l'impact et les réponses des gouvernements concernés à la pandémie de COVID-19 et l'efficacité de ces réponses.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR (www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR (www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.